

REUNION CONSEIL PASTORAL du 17 novembre 2022

Présents : Nadette Joly, M-Thérèse Darmaisin, Armelle Desjonquères, Christine Clémendot, Colin Dieudonné, Marie-Laure Deschamps, Karine Fayard, Père Rosaire, Père Gidlin, Bernard Courtine, Sylvie Barghon, Sébastien Facq, Pierre Trolliet.

Excusés : Guy Jaspard, Arnaud Desjonquères, Monique Lafay, Anne Reynaud, Marie-Gabrielle et Francis Chautard

Invité : Mr Janin

1) **Le Samedi 26 novembre 2022 à 10h30** notre Evêque Pascal Roland viendra sur notre paroisse pour donner le sacrement de confirmation à 24 jeunes de notre groupement paroissial et du collège de St Joseph.

Le Conseil remercie notre Père Evêque pour sa présence parmi nous, les éducateurs et particulièrement le Père Gidlin pour le soutien qu'il apporte à l'aumônerie.

2) **Projet de décoration du fronton de l'église St Romain présenté par Mr Janin :**

Suite à une demande concernant le manque de décor du fronton de l'église, Mr Janin a été contacté à ce sujet afin de proposer un projet.

Ce projet qui doit être approuvé par l'architecte des bâtiments de France est une mosaïque de type abstrait.

La convention établie par l'évêché devra être signée par Mr le Curé de Miribel ainsi que la demande préalable de travaux qui doit être adressée à la mairie.

Dès que la mosaïque est posée, elle devient, comme les murs, propriété de la commune. Cependant cette dernière ne prévoit pas, aujourd'hui, de participer financièrement à cette décoration.

La mosaïque, la signalétique en fer forgé et la pose représentent un budget de 22.000 €.

3) **Jeudi 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, procession du Mas Rillier.**

Procession à 18h au départ de la Madone puis messe à l'église de Miribel.

Nous souhaitons partager un temps convivial autour d'un « stand » décoré devant l'église, à la sortie de la messe (en cas de pluie, on l'installera dans l'entrée abritée).

Le choix est de servir un "jus de pomme chaud" plutôt qu'un "vin chaud", ainsi les enfants peuvent aussi être servis sans se poser de questions (et cela changerait de ce qui sera distribué dans la grande rue).

4) **Accueil nouveaux résidents sur notre paroisse :**

Il a été vécu par le passé à Miribel, des animations à part pour les enfants pendant le temps de la messe (comme cela se fait dans différentes paroisses).

Pour cela, il faut une équipe de parents volontaires pour tourner selon le planning des messes => cela reste faisable à Miribel et St Maurice car il y a des salles qui s'y prêtent (éventuellement aussi au Mas-Rillier). Il reste les moyens humains à trouver, les parents à motiver.

Comment identifier les nouveaux paroissiens ?

- Faire lever les nouveaux lors d'une messe unique de rentrée pastorale (mais certains n'osent pas se lever)
- Lors d'un «pot» à certaines occasions particulières, lors des messes des familles...

Objectif : faire communauté dans le groupement paroissial constitué de 7 clochers pour annoncer la Bonne Nouvelle.

Un moyen : constituer une petite équipe d'accueil « officialisée »

⇒ Avoir un signe de reconnaissance : foulard de couleur (comme vu dans d'autres paroisses), badge (moins visible de loin)...

⇒ Prévoir un planning pour tourner et être présents à un maximum de messes sur l'ensemble du groupement paroissial (inutile de chercher à « boucher tous les trous » : quand on ne peut pas, on ne peut pas !)

⇒ Rôle à l'entrée avant la messe : accueillir par un sourire, un bonjour et éventuellement la distribution des carnets ; mais il est bon qu'un(e) accueillant(e) reste disponible et donc dégagé(e) de la distribution des carnets qui peut continuer à être faite par les personnes habituées à cela (à Miribel notamment). Inviter ceux qui n'osent pas à se rapprocher du chœur.

⇒ Rôle à la sortie après la messe : prendre le temps de parler avec les paroissiens, en repérant les nouveaux (ne pas rester en « cuchon » entre nous). Le célébrant peut orienter les personnes vers l'équipe d'accueil en service ce jour-là. Peut-être garder toujours avec soi un flyer (de la rentrée pastorale 2022/2023) pour avoir les coordonnées des contacts à fournir selon les demandes.

5) **Communication dans notre paroisse au travers des 7 clochers :**

Une demande de Sylvie adressée aux pères et à Bernard Courtine, début octobre, formulait ainsi :

En résumé, à ce jour, il n'existe pas d'équipe de communication (depuis 3 ans au moins).

Or la communication, quel que soit le mode de transmission utilisé, reste la mission même de l'Eglise pour proclamer la Bonne Nouvelle.

Depuis que je me suis formée pour reprendre la mise à jour du site internet (un des nombreux moyens technologiques actuels de communication), je me suis rendue compte du manque de cohésion de la communication sur les 7 clochers.

D'autre part, dans l'intérêt de la paroisse, il est nécessaire de ne pas être seul à gérer cet aspect.

D'où une réflexion à avoir sur la composition d'une petite équipe respectueuse à la fois du message à transmettre (qui implique la paroisse) et des lois européennes actuelles relatives au droit à l'image, au RGPD (règlement général de protection des données personnelles)... comprenant un modérateur (essentiel pour avoir un œil sur tout ce qui est produit, lu, mis en ligne, etc.).

Besoin d'une petite équipe (3-4 personnes) qui fonctionne vraiment comme une équipe, c'est à dire :

- pour une coordination en vue d'une meilleure cohésion de la communication sur l'ensemble du groupement paroissial,
- pour confronter les points de vue et s'éclairer les uns les autres. C'est le principe de la Synodalité : marcher ensemble,
- en se concertant lorsqu'il s'agit de prendre des décisions ou d'arbitrer une question difficile (importance d'un modérateur de la communication).

Il s'agit de se poser les bonnes questions :

- Quel est l'objectif poursuivi ?
- Quelles sont nos cibles ?
- Quel est le périmètre de nos actions ?
- Quels canaux de communication (moyens) sont les plus appropriés ?

De cela, nous pouvons en déduire si ce que nous mettons en œuvre est approprié.

Les autres points à l'ordre du jour sont reportés à la réunion du Jeudi 24 novembre qui sera conjointe avec les membres du Conseil Economique.

Prochain Conseil Pastoral : le jeudi 24 Novembre à 20h15

La séance est levée à 22h30.